

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 24 JUIN 2020

Présents : MM. SOULHIARD Marie-Christine, ROYER MANOHA Olivier, BESSET Pierre-Yves, AIME Sophie, BONNEAU Jacques, BOUTONNET Madeleine, CALLET Nathalie, GAMON Jean-François, HEGOBURU Franck, ORIOL Christophe, PAROL Bernard

Approbation du dernier PV à l'unanimité.

TAXES COMMUNALES 2020

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide pour 2020 le maintien des taux des taxes communales, à savoir :

- **Taxe d'habitation** : **4.90 %**
- **Foncier bâti** : **10.10 %**
- **Foncier non bâti** : **96.00 %**

BUDGET PRIMITIF 2020

Il se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 672 306.06 € (dont 524 292.46 € de virement à la section investissement)
- Recettes : 672 306.06 € (dont 556 979.06 € de report d'excédent)

Section d'investissement :

- Dépenses : 634 936.52 € (dont 59 859.22 € de déficit d'investissement reporté)
- Recettes : 634 936.52 € (dont 524 292.46 € de virement de la section de fonctionnement et 59 859.22 € d'excédent de fonctionnement)

Le budget 2020 est approuvé à l'unanimité.

SYNDICAT DES EAUX – DESIGNATION DES DELEGUES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite au renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de procéder à la désignation de deux délégués titulaires au syndicat des eaux.

A l'unanimité, sont désignés :

- **M. ORIOL Christophe**
- **M. PAROL Bernard**

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS – PROPOSITION DE NOMS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, suite aux élections municipales, il y a lieu de procéder au renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs. Pour ce faire, il y a lieu de proposer une liste de 24 personnes à la Direction Générale des Finances Publiques qui, elle-même, désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la liste proposée.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DU SDEA

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, suite au renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de désigner un représentant au sein du SDEA.

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne :

- **M. BONNEAU Jacques**

TRANSFERT DE LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC AU SDE 07

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la commune est déjà membre du SDE07 et souhaite désormais transférer sa compétence Éclairage Public au titre de la compétence facultative prévue à l'article 4-1-5 des statuts du SDE07.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- **D'autoriser le transfert de la compétence facultative Éclairage Public au SDE07**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition et ses annexes avec le SDE 07**

CONTRIBUTION 2020 AU FONDS UNIQUE LOGEMENT (FUL)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter le taux de contribution au FUL pour l'année 2020 et rappelle que le taux 2019 avait été fixé à 0.30 € par habitant.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **VOTE et MAINTIENT le taux de 0.30 € par habitant pour l'année 2020**
- **PRECISE que le montant de la contribution sera de 89.10 € (297 habitants x 0.30 €)**

ETUDE DE DEVIS

Les devis suivants sont validés :

- Entreprise LASCOMBE :
 - Réfection du mur du fond du cimetière pour 4 940 € HT
 - Désherbage, mise en place d'une bâche et apport de graviers sur 3 tombes inoccupées pour 670 € HT
- Entreprise BORET
 - Peinture du portillon au ruisseau pour 282 € HT